



PROJET D'APPUI À LA PROMOTION, LA PROTECTION DES **JEUNES** CONSOLIDATEURS DE **PAIX** ET DÉFENSEURS DES **DROITS** DE LA PERSONNE



Ce projet qui est conjointement conduit par le PNUD, l'UNICEF et l'UNFPA s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'urgence pour le Sahel, du PNDES II et de l'UNDAF 2018-2021



Assurer les droits et les choix pour tous depuis 1969



OBJECTIFS DU PROJET

Le projet vise à :

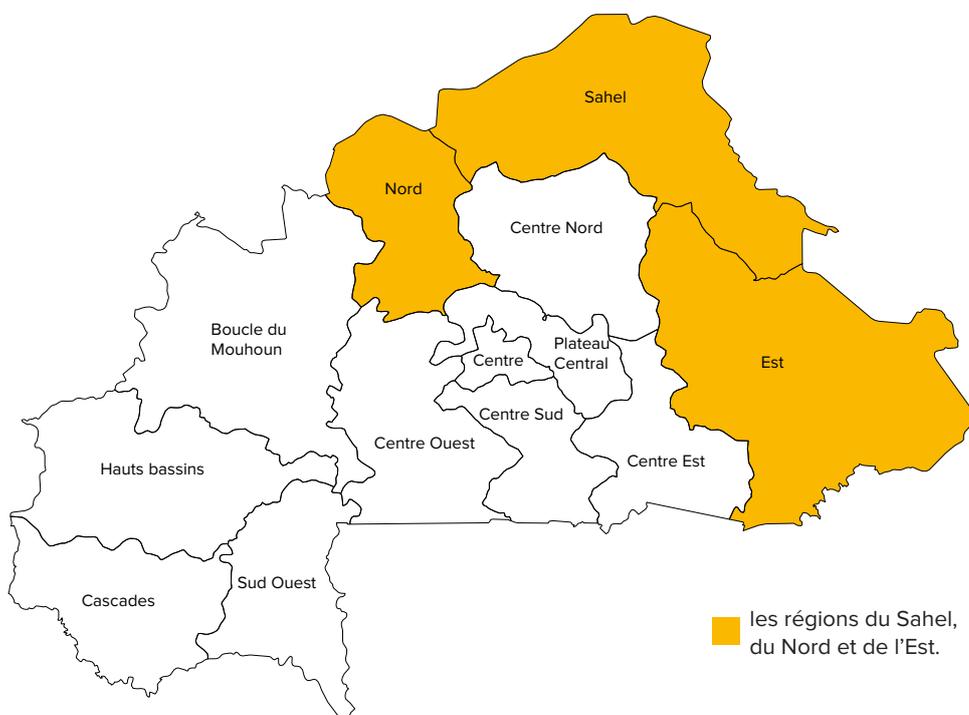


Renforcer les mécanismes de promotion et de protection des jeunes filles et garçons défenseurs des droits de la personne.

Faciliter l'accès des jeunes filles et garçons défenseurs de droit aux mécanismes de protection en contribuant à leur autonomisation économique et leur implication à la prise de décision.

Intégrer les jeunes filles et garçons consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits locaux.

RÉGIONS DE MISE EN ŒUVRE :



COÛT DU PROJET :

1,5 million US \$	PNUD	868 700\$
	UNICEF	326 350\$
	UNFPA	304 950\$

DURÉE DU PROJET



RÉSULTATS ATTEINTS

1

500 jeunes dont 200 filles et 300 garçons des trois régions ont une meilleure connaissance de la loi portant protection des défenseurs des droits humains au Burkina Faso, de la loi portant répression des violences faites aux femmes et aux filles et sur le Fonds d'assistance judiciaire (FAJ);

2

500 personnes dont 150 jeunes garçons, 100 jeunes filles, 150 FDS dont 50 femmes et 100 agents de santé dont 40 femmes familiarisés avec les mécanismes de prévention contre la torture et les disparitions forcées.

3

500 jeunes filles et garçons (300 jeunes garçons et 200 filles) défenseurs des droits humains ont une meilleure connaissance du cadre légal, des mécanismes du Fonds d'assistance judiciaire (FAJ), de la loi portant protection des défenseurs des droits humains au Burkina Faso, et sur le monitoring et le reporting dans un contexte sensible et de crise sécuritaire.

4

150 responsables chargés de l'application de la loi (75 policiers dont 20 femmes et 75 gendarmes dont 25 femmes), ont une meilleure connaissance de leurs rôles et responsabilités en matière de protection des droits des jeunes filles et garçons consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne. Ils disposent également des informations sur les résolutions 1325 et 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies.

5

25 assistantes psychosociales et 25 travailleurs sociaux formés et outillés prêts pour assurer la prise en charge psychosociale et médicale des potentielles victimes de violences basées sur le genre et violence sexuelle recensées dans l'étude sur la situation particulière des femmes et sur leurs besoins spécifiques.

6

Deux (2) rapports provisoires des études sur la cartographie des organisations de défense des droits humains (DH) et sur la situation particulière des jeunes femmes/filles des régions du nord et du Sahel. Grâce à ces actions, les organisations de défenses des DH dans les trois régions sont connues et parviennent à jouer pleinement leur rôle.

LES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

MINISTÈRES



- Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique, Garde des Sceaux (ministère de tutelle technique)
- Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ)
- Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation (MATD)
- Ministère de la Femme de la Solidarité Nationale de la Famille et de l'Action Humanitaire (MFSNFAH)
- Ministère de la Santé
- Ministère de la Sécurité

INSTITUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES



ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC)



Adresse :
34, Avenue du CES,
Immeuble des Nations Unies,
Koulouba (secteur 4)
01 BP 575 Ouagadougou 01
Burkina Faso

Téléphone : (226) 25.30.67.62/63/64

Fax : (226) 25.33.27.46

Email : registry.bf@undp.org;

bf.communication@undp.org

Site Web : <https://www.bf.undp.org/>

@PNUD BURKINA FASO

@PNUD_BFA